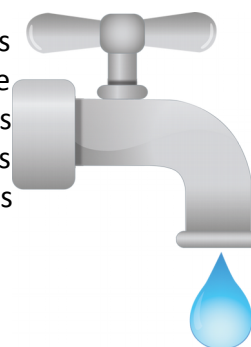


Plombiers canalisateurs, l'heure de la colère !

Qui sommes-nous ?

Fonctionnaires territoriaux, nous assurons la mise en œuvre et la qualité de la distribution de l'eau sur une partie du territoire de Nantes métropole.

A ce titre, nous procédons aux manœuvres sur le réseau et à son entretien. Nous remplaçons vos compteurs d'eau et vérifions la qualité de l'eau au moyen de prélèvements et d'analyses. Nous intervenons en urgence suite aux appels des usagers (eau sale, fuite, manque d'eau...) Nous réparons les fuites sur les grosses canalisations ou sur un branchement de particulier. Nous réalisons les terrassements sur la voie publique, le remblai et le compactage.



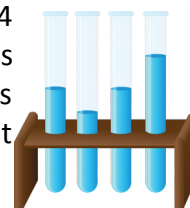
Dans quelles conditions ?

24H sur 24H nous assurons le service public (astreinte d'urgence et de week-end). Nous sommes amenés à travailler par tous les temps et dans des conditions difficiles en réalisant des terrassements manuels et au moyen d'engins vibrants sur le domaine routier et privé. Nous avons un taux d'accident élevé et une usure professionnelle conduisant à des inaptitudes et des reclassements importants. Nous mettons en place une procédure de travail « Amiante » sur les voies publiques identifiées.



Que revendiquons-nous ?

Il existe à Nantes métropole un Régime Indemnitare Emploi (primes) comportant 4 niveaux (A,B,C,D). Chaque niveau reconnaît une qualification et une pénibilité. Les plombiers canalisateurs sont classés au niveau C (soit 110€ mensuel). nous revendiquons le niveau D pour prendre en compte la pénibilité et la qualification de notre mission soit 45€ de plus mensuellement.



En conflit depuis bientôt 3 ans, la dernière proposition de Nantes Métropole constitue une véritable provocation. Il est proposé soit une diminution, soit une augmentation infime, soit une baisse du Régime Indemnitare Emploi (incluant une remise en cause de la reconnaissance des responsabilités). Alors que ce n'est pas un problème de finances (dixit nos élus), il est grand temps d'accéder à la demande des agents.

Ceux-ci engagent dès maintenant un mouvement de grève, d'actions fortes et diversifiées.

Cette situation n'a pas de conséquence sur la fourniture d'eau potable aux usagers.